



communiqué

N°:
No.: 75

Le 8 mai 1984

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR ANNONCE
L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE D'EQUIPEMENT
NUCLEAIRE

L'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui que la firme Générale Electricque du Canada Ltée a obtenu un contrat d'une valeur de \$38 millions de l'entreprise roumaine Romenergo pour la fabrication d'appareils de chargement du combustible destinées aux centrales électriques nucléaires de Cernavoda en Roumanie.

La Société d'expansion des exportations a fourni le financement nécessaire à ces ventes dans le cadre d'un prêt de \$680 millions US avancé à la Banque roumaine du commerce extérieur, en vue de la vente de deux centrales électriques nucléaires par Energie Atomique du Canada, Limitée.

Le contrat qui doit être complété au cours d'une période de quatre ans, supportera un nombre substantiel d'emplois aux usines de la compagnie Générale Electricque du Canada Ltée ainsi que ses fournisseurs canadiens.

...2

Monsieur Regan a déclaré: "Je suis très heureux de la signature de ce contrat qui fait suite à l'octroi récent de deux autres contrats aux firmes Versatile Vickers et Babcock and Wilcox pour ce même projet. Je suis confiant que des ventes additionnelles d'équipement seront bientôt conclues par d'autres firmes canadiennes dans le cadre du projet CANDU d'Energie Atomique du Canada, Limitée, en Roumanie. Ce projet apportera des bénéfices importants au Canada en terme d'emplois dans un secteur de haute technologie. Un total de 5,000 emplois directs seront créés dans l'industrie nucléaire canadienne en raison de ce projet. Le choix du CANDU par la Roumanie est un autre témoignage de la reconnaissance du Canada comme chef de file dans le domaine de l'énergie nucléaire."